

compte rendu
du conseil municipal du 21 mars 2016

Convocation du 15 mars 2016

L'an deux mil seize, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Mme POUILLY Marie-Cécile Maire ;
La séance début à 20h30.

Étaient présents : Mmes BADERA, GALIERE, POUILLY
Mrs BOULERAND, BRUN, CALMUS, GASNIER, CAZALET, GUITTARD,
SEMETEYS, OCZACHOWSKI

Absents excusés : Mr HANQUEZ, DERRE, GUILLAIN
MME DINARD

Procurations : Mme DINARD à Mme GALIERE
Mr DERRE à Mr BOULERAND
Mr GUILLAIN à Mr SEMETEYS
Mr HANQUEZ à Mr BRUN

Secrétaire de séance : Mr GASNIER

**I- APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
21 janvier 2016 :**

Approbation à l'unanimité

II- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :

Mr GASNIER est désigné secrétaire de séance.

**III – DELIBERATION SUR LA MISE EN PLACE DEFINITIVE DE
L'ENTRETIEN PROFESSIONNEL :**

Le Comité Technique du CG28 a donné un avis favorable à notre projet sur les critères d'évaluation de la valeur professionnelle lors de sa session du 28 janvier 2016.

Il nous faut aujourd'hui délibérer pour instituer de façon pérenne ces critères pour les entretiens professionnels de notre personnel territorial.

Le conseil se prononce à l'unanimité pour approuver ces critères à 15 voix pour.

**IV- DELIBERATION POUR PARTICIPER 0 LA CONSULTATION POUR UN
CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE :**

Madame le maire informe le conseil que le centre de gestion 28 propose aux communes de participer à une consultation pour un contrat groupe d'assurance statutaire.

Cette proposition est gratuite et ne nous engage pas à adhérer à l'organisme qui sera retenu.
La décision est portée au vote : 15 voix pour

Vote oui à l'unanimité.

V – DELIBERATION POUR AUTORISATION DE POURSUITE POUR LES RECOUVREMENTS DES PRODUITS LOCAUX :

Pour que notre nouvelle trésorerie de Maintenon puissent poursuivre nos administrés mauvais payeurs, il convient de délibérer pour autoriser notre trésorier à faire le nécessaire pour entamer des poursuites.

Le conseil se prononce à l'unanimité à 15 voix pour.

VI – DELIBERATION POUR APPROUVER LA MODIFICATION DU REGLEMENT DU SIEPRO :

Madame le Maire expose à l'assemblée que le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Région de Prouais-Rosay (SIEPRO) a approuvé à l'unanimité des présents une modification de son règlement le 23 février 2016.

Chaque commune membre de ce syndicat doit se prononcer sur cette décision.

Ces modifications portent sur les aides et subventions accordées par ce dernier aux communes et collectivités pour des travaux sur le réseau ou les équipements de sécurité.

Le conseil vote oui à l'unanimité pour l'acceptation de ces modifications.

VII – ORIENTATIONS BUDGETAIRES .

A: Vote du budget assainissement

Mme le maire commente le compte de gestion **2015**

Recette de fonctionnement : 240 759 €

Dépense de fonctionnement : 198 732 €

Recette d'investissement : 156 349 €

Dépense d'investissement : 141 225 €

Des économies ont été réalisées sur la maintenance des installations et canalisations, l'entretien fait par nos agents deux fois par semaine ne nécessite plus l'intervention de SVR pour nettoyer les puits de relevage, cette année avec la chaleur de l'été il y a eu moins de boue à évacuer...

Mme le Maire se retire et demande à Mme Galière, doyenne du conseil, de procéder au vote de ce compte de gestion en soulignant qu'il est conforme au compte de la trésorerie.

Le conseil vote le compte de gestion à l'unanimité.

Mme le Maire revient et commente le budget prévisionnel **2016**

Recette de fonctionnement : 234 860, 34 €

Dépense de fonctionnement : 234 860, 34 €

Recette d'investissement : 179 913,70 €

Dépense d'investissement : 179 913,70 €

Les résultats sont bons, pas besoin cette année de subvention d'équilibre de la commune.

Mme le Maire met au vote le budget prévisionnel: vote pour à l'unanimité

B: *Subventions aux associations*

En prévision du vote du budget communal, Mme le Maire propose de voter les subventions à accorder aux associations:

ADMR: 800€

Le jumelage de Nogent le Roi: 400€

Le syndicat d'initiative de Nogent le Roi: 400€

Grace: 300€

APE: 500€

Ces sommes seront portées au budget qui sera présenté à la prochaine réunion de conseil.

C: *Point sur l'éclairage public*

A notre demande il y a eu une intervention de SES sur de nombreux points lumineux défectueux sur la commune.

Plusieurs devis nous sont parvenus pour le remplacement de plusieurs d'entre eux, 1 rue de l'Eglise, 2 rue des fontaines, 1 rue du Moulin pour un coût d'environ 1000€ TTC chacun.

Deux nouveaux points à installer: 1 chemin aux Moines, 1 au Bout au Duhay pour un coût d'environ 1200€.

Autre devis pour des horloges radiolites à installer dans les armoires pour pouvoir gérer par radio les horaires d'éclairage. Coût d'une horloge 488€ HT.

Il va falloir décider ce que l'on veut faire pour le budgéter.

D: *Point sur la téléphonie*

Mr Semeteys a étudié une solution pour diminuer la facture de téléphone et internet pour la mairie, la bibliothèque, la salle des fêtes et la salle des associations.

Aujourd'hui les différents forfaits coûtent 250€ par mois sans le matériel.

Avec OVH VDSL entreprise, le coût serait de 120€ avec la location d'un standard et de plusieurs postes.

A voir si cette solution est possible.

E: *City Parc*

Mr Guillain a la possibilité de nous faire avoir un city parc gratuitement, pour l'obtenir, il faut financer le démontage et le re-montage.

Il a plusieurs devis avec des options différentes qui se montent entre 30 000€ et 51 800€.

Autre interrogation où l'installer, au stade ou sur le terrain à coté de l'école.

Les avis divergent, et il faut se décider rapidement car il ne va pas être disponible très longtemps.

VIII – INFORMATIONS DIVERSES

A : *Point sur le SDCI* :

Le préfet a arrêté le périmètre de fusion des EPCIFP des franges franciliennes, conformément aux propositions du SDCI et l'a notifié aux communes et communautés de communes concernées le 8 mars 2016.

A partir de cette date nous avons 75 jours pour nous prononcer sur cet arrêté.

Afin de recueillir l'avis de la population avant de donner un avis, deux réunions publiques sont programmées sur notre territoire CC4V pour donner des informations sur l'avancement de création de cette nouvelle communauté de communes.

Le vendredi 25 mars à 20h à l'école de Faverolles
Le samedi 26 mars à 9h30 à la salle des fêtes de Nogent le Roi

Nous avons une réunion mercredi matin avec le cabinet pour parler des compétences et futurs statuts, de la communication en direction des habitants et réfléchir sur le nom et le siège social du futur EPCI.
Nous nous prononcerons lors du prochain conseil.

B : Point sur le PLUi :

Le cabinet choisit pour nous aider à le réaliser est : le cabinet CITTANOVA.

Nous avons une réunion de la conférence des maires vendredi 25 mars, au programme:

- Présentation méthodologique
- Calendrier de l'élaboration du PLUi
- Information sur les outils de la concertation

C : Personnel

Mr Mariette est toujours en maladie et nous ne savons pas quand ni s'il reviendra. Le printemps est là et bientôt la période estivale avec une charge de travail importante, aussi pour palier à son absence, nous voudrions recruter une personne en contrat CAE ; contrat aidé, entre 70 et 90% du salaire pris en charge par l'état. Pour cela il faut que le conseil délibère pour donner son accord et autoriser le maire à faire les démarches nécessaires.

Le conseil se prononce pour à l'unanimité avec 15 voix pour.

D : Travaux

Mr Oczachowski fait un point des travaux :

- à l'ancienne cantine il reste à réparer la porte d'entrée et faire le bardage,
- les toilettes de la cour de la mairie sont presque terminées,
- à la salle des fêtes réparation des volets,
- aménagement d'un trottoir route de Rambouillet ; la subvention est demandée et nous avons choisi Foncier Expert pour être maître d'œuvre et lui avons demandé de lancer la réalisation.

E : Diagnostique handicapé

La Socotec a réalisé un diagnostique des locaux communaux.

Dans l'ensemble pas de gros travaux, nous avons 6 ans pour les réaliser.

Nous avons aussi fait contrôler le barnum et l'estrade.

F : Informations :

Mise en place d'un sens unique rue Sans Nom et Rue des Fontaines

Il va falloir faire un relevé des numérotations des habitations car avec le recensement nous avons constaté des difficultés à les repérer .

La trésorerie de Maintenon fait une permanence à la mairie de Nogent le Roi le mardi matin de 9h à 12h.

Pas de commission urbanisme demain mardi

Bus ligne 89 Nogent/Rambouillet ; cette ligne est susceptible de disparaître, des usagers nous ont alertés et des pétitions et actions sont menés, Mme le Maire donne la parole à l'un d'entre eux Mr Chagot qui nous expose la problématique. Il est important de soutenir la demande de maintien de cette ligne qui est un atout pour nous, qui est importante pour les personnes qui se rendent en région parisienne pour le travail, pour se rendre à l'école privée ou au lycée de Rambouillet, à la fac de St Quentin...

IX –TOUR DE TABLE

Mr Brun se demande si on peut aménager le parcours VTT au stade qui coûterait environ 3000€ et le parcours santé.

Mme Badéra demande une date pour faire une opération nettoyage de l'ancienne cantine et de prévoir en juin une réunion avec toutes les associations.

Mme Galière nous fait part du bon avancement du dossier cimetière.

Mr Calmus point SIVU :

- deux classes sont à Cancales en classe de mer

- restauration scolaire ; suite au départ en retraite de Mme Gruchy, les repas seront livrés par la cuisine centrale de la CC4V après les vacances de printemps.

Mr Gasnier : SIDES le prix de l'eau reste inchangé

SYMVANI baisse du prix de la tonne de boue

Mr Parent, conseiller à la cuisine centrale est passé au restaurant scolaire pour voir les locaux, il revient le 19 avril.

Prochain conseil avec vote du budget le mardi 12 avril à 20h30

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole.

Fin de séance à 22H45

